

au fil des mois



Maison de la chauve souris à Kernasclédén



Nouveau point SNCF à Pontivy



Fêtes locales



Halloween



Un arbre , un enfant

SOMMAIRE

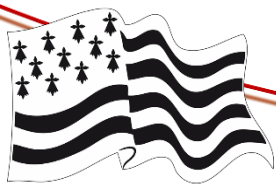
Vie Communale - Edito
Page 2

Vie Scolaire
Page 10

Vie Associative
Page 12

Vie Locale
Page 18

Annonces et brèves
Page 21



Edito

"Septembre, octobre, c'est la rentrée pour les petits et pour les grands.

Après deux mois de pause estivale, l'école et les associations ségliennaises reprennent leurs activités et préparent de nombreux projets dans les mois à venir.

Un nouveau directeur a pris ses fonctions à l'école Arc-en-Ciel, les associations refondent leurs bureaux, la médiathèque reprend ses permanences, les agendas se remplissent des événements et activités organisés sur la commune.

Comme l'an passé, venez nombreux aux manifestations proposées et soutenez les bénévoles qui font vivre notre commune par leur dynamisme et leur enthousiasme.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès des associations, à faire vos emplettes à l'épicerie communale et vos démarches au bureau de Poste, à faire une pause "lecture" à la médiathèque.

Restez connectés et consultez le site de la mairie www.seglien.fr.

Mais avant toute chose, vous pouvez feuilleter ce nouveau bulletin qui vous permettra de revivre les événements de juillet, août, septembre et octobre 2017, sans oublier de noter dans vos agendas les dates des événements à venir !

Bonne lecture !

" Miz en Aoulaou ha Miz Goumikél zo pén ketañ er bléad-labour neùé eit er ré vras hag er ré vihan.

Arlerh daou vizah vakansaou 'pad en hañ, skoul hag assossiaonaou Zégehian zo 'krog bar labour endro, ha 'gampenna eùe projèaou neùé eit er miziaou zo 'tont.

Arriù zo on dirèkteur neùé bar skoul Arc-en-Ciel. Ban assossiaonaou 'h uè haonet tud neùé eit soursial a'r labour burèu. Digoret 'uè endro Ti er Liriaou, ha karget 'uè en ajeñdaou get tout er fèstaou hag en traou bourrab 'ho greit bar barrez.

Èl er blé passet, deit nonbrus d'er fèstaou 'ho kanniët, ha zikouret get er ré 'laboura a volanté vat ha get plijadur eit lakat houn parrez de véùein.

Kerhet de lakat ho haon ban assossiaonaou, d'ober ho komissionaou de épisseri er barrez, de gas ho lhiheriaou hag ho pakadaou d'en ti post, ha d'ober on arrast bar médiatèk eit leñin or lir benèk.

Kerhet eùe ar internet de uelet pajenn er miri : www.seglien.fr.

Mè de gomans, hui 'ella taul ur zell ar er bulleteñ neùé-ma, ha 'digassei jonj d'oh a'r péh zo arriù bar barrez ba Miz Goureneñ, Miz Est, Miz en Aoulaou ha Miz Goumikél 2017, hémb ankoat mèrchein ba hoh ajeñda tout en traou 'ho greit hoah bita en achimant ag er blé !

Grès d'oh kaouet plijadur 'n or leñin er bulleteñ-ma !0

Repas du CCAS

Sur les cent-cinq seniors invités par le CCAS de la mairie, quatre-vingt personnes ont répondu à l'invitation pour le repas préparé par « Le Bienvenu » de Saint-Thuriau et servi à la salle Jean Fichet le dimanche 1er octobre. Ce rendez-vous annuel est très apprécié .

Un moment convivial, histoire de se retrouver autour d'un bon repas. Merci à Gaston LE FUR pour ses histoires drôles et ses chansons en breton qui ont mis une bonne ambiance .

Parmi les invités, 6 doyens sont à l'honneur : Mélanie FALIGUERHO 95 ans, Denise PERRON 91 ans, Elisa JAFFRE 90 ans, Joseph LE GOFF 92 ans, Joseph LE FLOCH, 90 ans et Laurent FOUILLE 89 ans.



Les membres du CCAS encadrant les doyens de la commune



Une Mutuelle Santé Intercommunale

Il y a tout juste un an, les membres du groupe intercommunal représentant Cléguérec, Kergrist, Saint-Aignan, Sainte-Brigitte, Séglie et Silfiac, avaient retenu l'offre de MUTUALE pour porter la mutuelle santé intercommunale. Celle-ci fonctionne donc depuis une année et plusieurs personnes s'y sont déjà affiliées. Si vous êtes intéressé par cette proposition de mutuelle santé intercommunale, n'hésitez pas à contacter

Maud BURGUIN au 06 12 09 11 15 ou m.burguin@mutuale.fr ou

Laura STANISIERE au 06 25 60 01 02 ou l.stanisiere@mutuale.fr

Des brochures de présentation de l'offre sont également disponibles en mairie.



« Un arbre, un enfant »



Le samedi 21 octobre 2017, les bébés ont été mis à l'honneur, à la salle Jean Fichet. En effet, l'opération « un arbre, un enfant » était restée en veille depuis l'année 2013, quand les parents des enfants nés en 2012 avaient planté des arbres fruitiers sur le terrain jouxtant la station d'épuration, rue des champs.



Depuis, la « commission-animation » s'est penchée sur cette action chargée d'émotion et permettant de célébrer l'arrivée d'un enfant par la plantation d'un arbre, symbolisant la naissance et dont la croissance se fait au fil de la vie de l'enfant.

Ayant constaté que les arbres de la rue des champs ne recevaient que peu de visites des familles, et dans la mesure où la commune ne possédait pas de terrain suffisamment grand, attrayant et proche du bourg, il a été décidé que les arbres seraient offerts aux familles afin qu'elles les plantent chez elles. De plus, de par les besoins des familles qui n'ont pas toujours de jardin, ou ne souhaitent pas planter leur arbre à l'extérieur, des plantes d'intérieur ont été proposées.

Ainsi, vingt-sept enfants nés entre 2013 et 2016 ont été honorés ce samedi 21 octobre. Leurs parents se sont vu remettre les arbres qu'ils avaient préalablement choisi auprès de la mairie : douze cerisiers, un pommier, trois poiriers, un prunier, un magnolia, un hortensia, un laurier rose, deux camélias, un rhododendron, deux yuccas et un dracaena.

A noter que les enfants nés entre 2013 et 2016 et arrivés sur la commune depuis peu, ont été également recensés pour participer à l'opération et ont répondu « Présent ». Ce rendez-vous est aussi l'occasion de faire connaissance avec les élus, et entre familles ayant des enfants d'âge proche qui seront sans doute amenés à fréquenter l'école ensemble et à se rencontrer lors de différentes activités sur la commune.

Le Maire et les membres de la « commission-animation » ont accueilli les enfants et leurs parents à 11 heures à la salle Jean Fichet. Après le mot du maire et la remise des arbres et plantes, tout le monde a pu continuer de faire connaissance et de discuter autour des petits fours et boissons.

En 2018, la municipalité renouvellera l'opération pour les enfants nés en 2017 et habitant à Séglien, ils sont déjà au nombre de sept !

Actes de vandalisme sur la commune !

Trois poteaux téléphoniques ont été coupés à leur base sur la commune de Séglien : près du village de Ker Allain sur la route de la chapelle de Saint Jean, sur la route communale venant aux villages de Pludérien et de Kerrac'h et enfin sur la voie communale menant à « la cabane des chasseurs ».

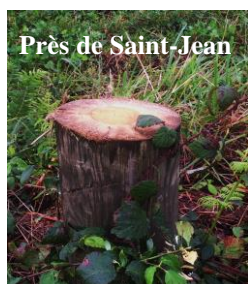
Ces faits se sont vraisemblablement déroulés dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 septembre.

Je condamne fermement ces actes de vandalisme puisque dans la chute des poteaux, les fils téléphoniques ont été sectionnés, privant dès lors bon nombre d'habitants de leur connexion Internet qui pour certains(nes) est tout simplement leur outil de travail mais cette coupure de téléphone a aussi eu pour conséquence l'impossibilité pour d'autres habitants d'avoir recours à leur téléassistance ou télé-alarme si besoin.

Mettre la vie des personnes en danger est tout simplement inconscient et inadmissible. Ces dégradations me mettent en colère quand on sait les conséquences qu'elles peuvent avoir sur le quotidien.

Dès connaissance de ces saccages, je me suis entretenu avec le service « enquête-poursuite » de la société Orange qui a en charge le bon fonctionnement de ces lignes. En effet, si ces actes ont été commis sur le territoire communal, c'est la société Orange, propriétaire de ces poteaux, qui s'est chargée de déposer plainte auprès des autorités. Une enquête est en cours.

Le Maire, Laurent GANIVET



Près de Saint-Jean



Près de Pludérien



Près de la cabane
des chasseurs



50 ans de mariage - Noces d'Or de Christiane et Lucien LE FUR de Séglien (village de Trescoët)



Le 12 août 2017, **jour pour jour** 50 ans après leur premier mariage ! avec juste un décalage d'une heure : le 12 août 1967, le mariage avait été célébré à 10h30 à Cléguérec. Aujourd'hui, c'est à 11h30 à la mairie de Séglien !

Lucien (87 ans) et Christiane (80 ans cette année) sont entourés de leurs 8 enfants, leurs 20 petits-enfants et leurs 6 arrière-petits enfants dont la dernière, Thaïs, est née lundi dernier. La famille mais aussi les amis des époux sont là, la témoin de Christiane a même repris sa place aux côtés de la mariée !



Après l'entrée dans la mairie, Christiane la première avec son fils aîné, et Lucien en dernier avec sa fille cadette, le maire Laurent GANIVET a retracé la jeunesse des époux jusqu'à leur rencontre et leur mariage en 1967. Lucien originaire de Séglien a rencontré Christiane, originaire de Cléguérec, lorsqu'il allait rendre visite

à sa grand – mère dans le village de Coët Moustoir en Cléguérec.

Le maire lit l'acte de mariage datant de 1967 et les mariés se disent à nouveau OUI devant leur famille et leurs amis. Agriculteurs installés à Trescoët depuis 1968, Lucien et Christiane ont élevé 8 enfants et n'ont cessé de voir la famille s'agrandir en accueillant avec joie petits-enfants et arrière-petits-enfants au fil des ans : de grandes tablées lors des repas de familles à Trescoët ! Retraités depuis 1990 pour Lucien et depuis 1997 pour Christiane, ils coulent une retraite heureuse dans leur village grâce à la présence de leur famille et de leurs amis et grâce aux passions qui les animent. Les boules et la marche à pied pour Lucien, le jardinage et la danse pour Christiane notamment dans l'association du "club des loisirs" qui organise des fest-en-dé et des sorties et dont elle a été trésorière pendant 18 ans !

Laurent GANIVET offre un diplôme personnalisé de noces d'or et une copie de l'acte de mariage à Lucien tandis que Caroline LE MORZADEC offre un bouquet à Christiane tout en félicitant chaleureusement les mariés au nom de la municipalité. "Quel plaisir de célébrer des noces d'or ! Nous vous souhaitons la poursuite de votre bonheur à deux". Après la cérémonie, les mariés et leurs invités se sont rendus à la salle Jean Fichet pour le vin d'honneur et le repas, dans la bonne humeur ! Vive les mariés !!



L'hirondelle de Fenêtre à Séglien

Nous connaissons tous l'Hirondelle Rustique qui survole nos campagnes et nos villages de mars à octobre en se nourrissant de moustiques et moucheron et qui niche dans nos granges, greniers et cheminées. Il existe deux autres espèces d'hirondelles de passage chaque année à Séglien et plus généralement en Bretagne : l'Hirondelle de Rivage et l'Hirondelle de Fenêtre. Elles aussi sont très friandes de petits insectes et participent grandement à la régulation de la population de moustiques très présents en été, autour de chez nous. Nous avons la chance d'accueillir l'Hirondelle de Fenêtre dans le Bourg de Séglien.

Un comptage au mois de juin 2017 a permis d'évaluer la population à un minimum de 16 couples sur les 47 nids répertoriés. Cette espèce construit son nid sous les bords de toits et sur les corniches de nos maisons en façonnant une coupe à base de terre et d'herbes. Il faut savoir que ces nids sont réutilisés chaque année et restaurés par leurs soins, cette espèce dispose donc d'un système efficace et pérenne pour se reproduire. Les Hirondelles de Fenêtre ont quitté Séglien depuis quelques jours maintenant et elles reviendront en mars avec le printemps, d'ici là les nids peuvent être dégradés par les intempéries, peuvent tomber ou être détruits par l'homme et ces événements peuvent encore diminuer le nombre d'individus qui s'installeront. Ces trois espèces sont très fragiles et font partie de la liste de espèces protégées en France selon l'**Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection**. L'article L 411-1 modifié par loi du 12 juillet 2010 interdit "La destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur détention, leur mise en vente, leur vente ou leur achat". Au même titre que de nombreuses espèces d'oiseaux que nous côtoyons la moitié de l'année lorsqu'elles viennent nicher chez nous, gardons un œil bienveillant sur l'Hirondelle de Fenêtre qui nous rend tant de services.



Hirondelles de fenêtre



La lutte contre les frelons asiatiques

Hervé LE GALL

Vous contribuez activement depuis deux années à l'étude menée conjointement par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, l'ITSAP et la FDGDON du Morbihan. Votre action est maintenant reconnue par ces organismes. Une réunion sera organisée à votre honneur à la salle polyvalente Jean Fichet le samedi 2 décembre 2017 à 11 heures.

Lors de cette rencontre, un technicien de la FDGDON viendra vous commenter les résultats de la campagne de piégeage des reines fondatrices et vous informer des premières évaluations de l'ITSAP. Vous êtes donc invités à venir nombreux pour vous informer et échanger vos impressions. Un petit pot de remerciements à l'issue de cette assemblée vous sera offert.

Réunion des présidents d'association

Le vendredi 14 septembre, le maire Laurent GANIVET et Caroline LE MORZADEC avaient invité les présidents des associations de Séglien à l'élaboration du calendrier des activités et fêtes prévues pour 2018.

Une bonne douzaine d'associations avec des activités variées animent la vie locale : jeux de cartes, danse bretonne, loisirs créatifs, football, fêtes locales, bals et goûters, repas, etc...

Il s'agissait de fixer les dates des fêtes et de réserver l'occupation de la salle polyvalente Jean Fichet. Celle-ci est très demandée par les particuliers et il est normal que les associations de la commune soient prioritaires pour placer leurs événements sur les dates souhaitées, c'est chose faite pour 2018 !

Ce fut l'occasion de partager le verre de l'amitié et de parler des fêtes qui se profilent pour les mois à venir tels que le Fest-dé du Club des Loisirs le 8 octobre et le repas omelette-frites du club de football "ES Séglien" le 4 novembre (salle Jean Fichet), ainsi que le repas de crêpes de la Paroisse le midi du 4 novembre dans le cadre de la journée Tiers-Monde (école Saint-Joseph rue de Coët en Fao)."



Travaux dans les chapelles de Saint-Germain et de Saint-Jean

Lors de l'élaboration du budget 2017, les comités de quartier de Saint-Germain et de Saint-Jean ont échangé avec la municipalité afin que des travaux puissent être effectués sur les deux sites. En effet, dans les deux chapelles, les comités souhaitaient que des portes soient changées (une à Saint-Germain et trois à Saint-Jean).

La municipalité a donc pris les contacts nécessaires pour établir des devis. C'est M. Raymond BOISSERAND de GOURIN (Menuiserie Traditionnelle du Poher) qui a été retenu. Lors de la réception des travaux, on a pu remarquer le bel ouvrage réalisé (que l'on vous invite à aller voir) puisque les nouvelles portes mises en place respectent les précédentes et l'aspect patrimonial des deux chapelles est ainsi préservé.

En collaborant avec la municipalité, les comités de quartier ont vu leur financement allégé sur ces opérations. En effet, la formule retenue consiste à ce que la municipalité inscrive ces dépenses dans le budget « Investissement » de l'année n + 1. Cela lui permet à la fois de bénéficier d'un fonds de concours versé par Pontivy Communauté (50% du reste à charge HT) et de récupérer une partie du montant de la TVA en année n + 2. Dès lors, cette procédure est du « gagnant-gagnant » car il s'agit d'une opération quasi-blanche pour la commune et il ne reste à la charge des comités que 50% du montant HT.

Pour ces deux opérations, le financement s'établit comme suit :

Chapelle de Saint-Germain	Montant HT €	TVA	Montant TTC €
Coût de la porte	1830,11	366,02	2196,13
Fonds de concours Pontivy Communauté	50% de 1 830,11		915,06
Participation du Comité de Saint-Germain	Coût HT restant		915,05
Participation de la commune	Montant de la TVA	366,02	



Chapelle de Saint-Jean	Montant HT €	TVA	Montant TTC €
Coût des trois portes	6415,29	1283,06	7698,35
Fonds de concours Pontivy Communauté	50% de 6415,29		3207,65
Participation du Comité de Saint-Jean	Coût HT restant		3207,64
Participation de la commune	Montant de la TVA	1283,06	



Commerce de proximité : lancement des travaux

Dans le bulletin municipal de novembre–décembre 2016 – janvier–février 2017, nous en étions arrivés au stade du dépôt du permis de construire pour le futur commerce de proximité. Celui-ci a été délivré par le service ADS de Pontivy Communauté en mars 2017.

Les demandes de subvention avaient été déposées. Depuis, les différents organismes financeurs potentiels qui ont été sollicités ont tous répondu favorablement à notre demande. En effet, les six demandes de subvention auprès de l'État, de la Région Bretagne (via le Pays de Pontivy), du Département du Morbihan, de Pontivy Communauté, du Sénateur (pour la réserve parlementaire) et de la Sous-Préfecture de Pontivy (pour la DETR) ont été acceptées et validées.

Dans le prochain bulletin municipal, nous serons en mesure de vous proposer le montant définitif des travaux ainsi que le plan de financement qui a été élaboré puisqu'il reste encore quelques options à valider.

Un premier appel d'offres a été lancé pour les treize lots composant le marché et les entreprises avaient jusqu'au 26 mai 2017 pour déposer leur candidature. Suite à l'ouverture des plis, sept lots ont pu faire l'objet d'une négociation avec les entreprises (puisque l'on se situait au niveau de l'estimatif émis) et six lots ont été relancés (deux étaient infructueux c'est-à-dire que l'on n'a pas eu de réponse ! et quatre proposaient des prix anormalement élevés).

Un deuxième appel d'offres a donc été mis en ligne pour ces six lots avec dépôt des offres arrêté au 7 juillet 2017. Après avoir pris connaissance des prix, quatre lots ont fait l'objet d'une négociation et deux lots n'ont malheureusement pas donné satisfaction (un pour non réponse et un pour prix élevé).

C'est ainsi qu'un troisième appel d'offres a été lancé avec ouverture des plis le 22 septembre 2017. Cette fois, ces deux « derniers » lots ont été négociés et on peut donc indiquer que les treize entreprises ont été retenues pour la réalisation des travaux.

A chaque appel d'offres, des délais incompressibles doivent être respectés pour garantir la légalité de la procédure. Ceci explique donc ce fort retard accumulé d'autant plus que c'est le lot n°1 « Démolition – Gros Œuvre » qui a dû être relancé trois fois et que c'est ce corps de métier qui doit commencer les travaux ! Néanmoins, à chacune de ces étapes, les sept membres-élus du groupe de travail ont fait face et ont su rebondir pour continuer de mener à bien ce projet. Je tiens ici à les féliciter et à les remercier sincèrement pour le travail accompli en termes d'investissement et d'assiduité aux réunions (qui ont été très nombreuses).

La première réunion de chantier qui regroupe l'ensemble des entreprises retenues et ceci afin de déterminer le planning d'avancement des travaux a été fixée au 8 novembre 2017 et il est normalement acté d'un début des travaux pour la mi-novembre 2017.

Durant toute la phase des travaux, des difficultés de circulation au sein de notre bourg ainsi que des nuisances sonores pourront être rencontrées. Nous vous demandons donc une certaine indulgence face à ces inconvénients car il en va de la bonne réalisation de ce beau projet pour notre commune.

Laurent GANIVET





La médiathèque en danger



Mardi 18 octobre, Laurent GANIVET et Caroline LE MORZADEC ont rencontré les bénévoles responsables de la médiathèque et Nathalie LEROY, secrétaire de mairie, qui enregistre les emprunts de livres par les élèves, lors de leurs passages à la médiathèque avec les enseignants de l'école Arc-en-Ciel.

Brigitte POMME, responsable de la médiathèque très engagée et donnant beaucoup de son temps et de son énergie, ne souhaite plus rester à la tête de la structure car il faut dire que le nombre de lecteurs est peu encourageant et que certaines tâches sont physiques : porter des cartons de livres, faire des rayonnages en hauteur, au sol, etc. C'est pour ces mêmes raisons que Dominique TALHOUËT, également très investie aux côtés de Brigitte dans le fonctionnement de la médiathèque, avait décidé de cesser cette activité il y a quelques mois.

Brigitte POMME veut continuer à aider mais ne plus avoir en charge la gestion des ouvrages déposés par la navette. Marie-Christine TATIBOUËT qui co-gère à présent la médiathèque avec Brigitte, ne souhaitant pas continuer seule, Christine SUEUR, bénévole, se propose de la seconder dans la gestion des arrivées et des départs de livres par la navette et dans l'organisation des emprunts par les adhérents.

A noter que d'autres personnes bénévoles réalisent les permanences tous les samedis matins, et constatent également ne recevoir que très peu de visites de lecteurs.

Pourtant, la médiathèque de Séglien c'est un fond propre d'ouvrages auxquels s'ajoutent 300 livres tous les 3 mois (renouvellement) provenant de la médiathèque départementale de Noyal-Pontivy : livres pour enfants, romans, BD pour toutes les tranches d'âge, documentaires, revues. « Les nouveautés peuvent arriver rapidement » indique Brigitte, « nous avons, par exemple, reçu en quinze jours le dernier roman d'Amélie Nothomb qui venait juste de paraître. Parfois, c'est un peu plus long mais, dans l'ensemble, cela fonctionne bien ».

La médiathèque de Séglien est ouverte tous les samedis de 10h à 12h, c'est 5 euros par famille à l'année pour l'emprunt des livres et l'accès aux ordinateurs.

Les bénévoles sont motivés pour que l'activité de la médiathèque de Séglien ne s'arrête pas, elle est très utile notamment pour l'école, mais si les lecteurs ne sont pas au rendez-vous, notre petite équipe passionnée de littérature risque de se décourager.

Un nombre important de bénévoles pourrait éventuellement permettre d'ouvrir un autre jour et satisfaire des usagers, mais « il faudrait que les ségliennais montrent s'ils ont besoin de cette médiathèque ou non. Sinon, autant la fermer et ne l'utiliser que pour nos écoliers » précise Marie-Christine TATIBOUËT.

C'est pourquoi, **nous vous proposons, à vous les habitants de Séglien, de vous exprimer pour qu'une décision soit prise concernant l'existence de la médiathèque de Séglien.** A cet effet, un sondage est joint dans ce bulletin municipal et vous pouvez également y répondre en vous rendant sur le site internet de la commune.

Merci à tous les bénévoles qui font vivre les petites structures offrant des services à la population et notamment aux personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer régulièrement en dehors de la commune, services locaux qui sont en péril mais que tiennent à bout de bras des personnes volontaires qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie. Leur dévouement est admirable.

Laurent GANIVET et Caroline LE MORZADEC.



Photo Ouest France . Pauline Rolland



PUBLI-COMMUNIQUÉ

IMPORTANT



RECENSEMENT
de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacie . . .

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement . . .). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDRE PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

● **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

● **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEUR-ET-MOI.FR**



Insee & votre commune

Mesurer pour comprendre



Ecole Arc-en-Ciel

D'importants travaux ont été réalisés durant l'été : la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, le remplacement de six fenêtres de toit et de cinq portes, l'isolation du hall par l'extérieur, l'isolation de la verrière. Tout cela pour un total de **34 925,04 € TTC**. Après déduction des aides (Département : 10 186,47 € ; enveloppe parlementaire accordée par monsieur Philippe NOGUÈS : 8 024,03 € ; fonds de concours de Pontivy Communauté : 5 446,85 €), il reste à charge **11 267,69 € TTC** à la commune de Séglien.



La classe Maternelle avec Justine LE GOUEFF et Valérie TALHOUËT ATSEM



Marieke LEVERRIER



Natation pour les enfants de Maternelle

CLASSE MATERNELLE :

Les élèves de Maternelle ont pour enseignante titulaire Marieke LEVERRIER. Son temps partiel est complété les jeudis et vendredis par Justine LE GOUEFF. Valérie TALHOUËT est agent territorial spécialisé en classe maternelle. Lors de la première période, les élèves de la classe maternelle ont réalisé des madeleines dans le cadre d'un atelier du goût. Les enfants ont également bénéficié de séances de natation au Spadium de Pontivy. Les élèves iront au cinéma et assisteront à un spectacle financé par la mairie dans la période de Noël. Plusieurs projets pour l'année scolaire sont en cours d'élaboration dont une classe-découverte avec nuitées à la mer.



CP-CE1-CE2 :

Emile GUERCHAI est le nouveau directeur et enseigne aux élèves de CP-CE1-CE2. Deux jours par semaine, Muriel LANGOUËT Auxiliaire de Vie Scolaire officie également dans cette classe, auprès d'Emile. Un jour par mois, Claire PITON remplace Emile GUERCHAI afin qu'il puisse se consacrer au travail administratif de direction. Les enfants ont déjà pu assister à une séance de cinéma le vendredi 13 novembre, pour la projection du « dirigeable volé ». Un autre film sera programmé dans le courant de l'année scolaire. D'autres projets sont également à l'étude et seront annoncés dans les mois à venir.

*Les élèves de CM1 – CM2 ont fabriqué de la confiture avec les potirons du jardin de l'école !
Miam !*



L'école, la suite...



CM1-CM2 :

L'enseignante de CM1 et CM2 est Marion HIVERT. Une fois par semaine, le mardi, Justine LE GOUEFF enseigne aux CM1-CM2 afin de compléter le temps partiel de Marion.

Les projets fourmillent également pour ces élèves de cycle 3 !

Après avoir réalisé de la confiture avec les potirons de leur jardin, ils vont réaliser des gâteaux avec les pommes de terre récoltées.

Les élèves ont assisté à une séance de cinéma le lundi 16 octobre : « Chantons sous la pluie ».

Un autre film leur sera proposé dans le courant de l'année scolaire.

Après Noël, des séances de natation au Spadium de Pontivy ont été programmées afin de perfectionner les compétences de chacun.

Toujours dans le cadre des activités sportives, une rencontre Ultimate (frisbee) en réseau est également prévue. A cette occasion, les élèves retrouveront leurs homologues de Saint-Aignan et Silfiac afin de mettre en commun leur connaissance de cette discipline et jouer ensemble.

D'autres projets articulés autour des compétences au Programme de l'Education Nationale seront déclinés tout au long de l'année scolaire.

En fin d'année 2017, l'ensemble des élèves assistera à un spectacle financé par la mairie de Séglien. La municipalité offre ce spectacle aux enfants à l'occasion de Noël.

Suite à l'arrêt des TAP, la commission-école s'est penchée sur la possibilité d'offrir aux enfants une heure d'activités le mardi soir. En cohérence avec les souhaits émis par les familles, il sera proposé une heure de découverte de la culture bretonne, le mardi soir, de 16h30 à 17h45. Dans le cadre de la garderie péri-scolaire, après le goûter de 16h30 à 16h45, les enfants de la Grande Section au CM2 pourront ainsi découvrir une recette bretonne, des chants bretons, les costumes bretons, l'école d'antan à Séglien, le drapeau breton, les villages de Séglien et l'origine des noms, un jeu de société breton, un jeu sportif breton, la danse bretonne, les vieux métiers... L'occasion de connaître la culture de notre territoire, son histoire et pourquoi pas d'apprendre quelques mots bretons au passage et de manière ludique. Ces séances seront organisées à partir de janvier 2018, avec un maximum de douze enfants par séance. Un mot sera mis dans les cahiers des enfants pour expliquer le dispositif et les modalités d'inscription. Pour la bonne organisation de ces séances, une personne ayant l'habilitation à encadrer un groupe et les connaissances dans le domaine de la culture et de la langue bretonnes, sera embauchée par la municipalité : il s'agit de Claire BIHOËS. Elle viendra en complément de l'encadrement régulièrement réalisé par Isabelle LE PALLEMEC, responsable de la garderie et titulaire du BAFA.

La commission-école a également demandé à l'Inspection de l'Education Nationale d'étudier la possibilité que soit ouverte, dans les années à venir, une filière bilingue, à l'école Arc-en-Ciel. Seule l'Inspection est décisionnaire pour ouvrir une telle filière, et il faut que le projet soit porté par les parents d'élèves, par les élus, et avec l'accord de l'équipe enseignante. Dans une classe bilingue français-breton, les apprentissages scolaires se font en Breton le matin et en français l'après-midi. Si une telle filière venait à s'ouvrir, elle serait en plus des autres classes ordinaires, et n'y seraient inscrits que les enfants de deux à six ans (âge de l'enfant lors de l'ouverture) dont les parents en émettraient le souhait. La commission-école prévoit de faire une réunion d'information à ce sujet, où des parents de classe bilingue viendraient témoigner.

Vie associative

Sur les pas du Capitaine DEPLANTE.

L'édition de la marche « *sur les pas du Capitaine DEPLANTE* » avait rassemblé 250 personnes sur le lieu de parachutage de Coët Rivalain en 2015.

En 2016 nous étions près de 350 sur le site de Pempoulquio à Langoëlan. Le 29 Juillet 2017 plus de 800 spectateurs ont applaudi la prestation de l'association GROG sur le site de Coat Mallouen en St Connan.

Josianne LE MESTRE, marcheuse émérite, a assuré la préparation du parcours et l'accompagnement des marcheurs sur les 53 km. La logistique d'un tel déplacement n'est pas chose simple, mais nous avons réussi notre ambitieux pari : RENDRE HOMMAGE.

Loin de nos terres, la prestation de l'association GROG a été très appréciée. Le président de la communauté de communes du Kreiz Breiz, ainsi que les amis du maquis de Coët Mallouen souhaitent un nouvel engagement de notre part à l'avenir.

Mais notre idée est de ne jamais recommencer la même chose, histoire de montrer les différentes facettes de cette période trouble de l'été 1944.

A l'issue de notre démonstration l'association GROG a été sollicitée pour réaliser des scènes du film « *SHELBURN* », évoquant le réseau d'évasion des aviateurs vers l'Angleterre.

Le réalisateur Nicolas Guillou de Plouha a rajouté une scène d'un maquis représentant l'action des S.A.S. de la base GROG. Dominique et Gary ont apporté leurs connaissances techniques sur la période.

Ce film tourné sous forme associative a nécessité 2000 figurants accompagnés de 500 contributeurs en matériels et vêtements d'époque. *SHELBURN* paraîtra fin 2018 dans les salles de cinéma.





L'Amicale Laïque est une association composée de parents d'élèves de l'école Arc-en-Ciel de Séglien.

Elle a pour rôle de mettre en place des événements (repas, randonnées, vente de gâteaux...) dont les bénéfices servent à financer des projets pédagogiques menés par les enseignants avec les élèves, comme les sorties au cinéma dans le cadre scolaire, les visites, les voyages scolaires, les animations sportives à l'extérieur, les spectacles, etc.

Toutes ces sorties et ces spectacles permettent à nos enfants d'apprendre et de consolider les compétences inscrites dans les programmes scolaires de manière motivante et favorisant la mémorisation, en diversifiant les supports et en enrichissant les connaissances, en attisant la curiosité et l'envie de découverte. L'Amicale est donc d'un grand soutien pour la mise en place de projets pédagogiques scolaires.

Le second rôle de l'Amicale est également d'organiser des rencontres festives en dehors du temps scolaire, événements qui ont pour but de faire passer aux enfants un agréable moment ensemble, et aux parents de continuer à faire connaissance. Ainsi, l'Amicale a organisé la « rencontre Halloween » pour tous les enfants de la commune le 28 octobre dernier, et la chasse à l'œuf à Pâques, et encore la kermesse en juin.

C'est ainsi que nous vous remercions de votre présence fidèle aux divers événements organisés par l'association, et espérons une continuité de cette dynamique.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 19 octobre 2017. Vanessa LE PUIL et Delphine LE COGUIC, présidente et vice-présidente, ainsi qu'Anne-Laure LE FLOCH, secrétaire, et Nathalie CHRISTIEN, trésorière, étaient démissionnaires. L'Amicale les remercie chaleureusement pour leur engagement, le temps et l'énergie qu'elles ont consacré avec plaisir à l'association durant près de cinq ans.

Vanessa remercie toutes les personnes qui ont participé au succès de tous les événements organisés par son équipe.

Claire BIHOËS est désormais présidente de l'Amicale Laïque et Fabienne LE BARON vice-présidente. Marion QUIDELEUR est trésorière et Laëtitia BRONDIN est trésorière adjointe. Laëtitia DELON est secrétaire et Audrey VAILLIER secrétaire adjointe. Ludivine MERCIER reste membre active du bureau. Tous les parents qui le souhaitent peuvent rejoindre l'association à tout moment, proposer leur aide lors de l'organisation d'événements, vous êtes tous les bienvenus !

Les prochains rendez-vous, après les déambulations des petits monstres d'Halloween en quête de bonbons dans le bourg le 28 octobre, sont la vente de chocolats pour Noël* et le repas organisé le soir du samedi 10 février à la salle Jean Fichet. La traditionnelle chasse à l'œuf de Pâques est également maintenue.

Venez nombreux, c'est pour nos enfants, pour vos enfants et petits-enfants, pour ces petits bouts de choux qui nous donnent le sourire et qui sont l'avenir de notre commune.

Merci de votre soutien, à bientôt.

Les membres de l'Amicale Laïque



***Vente de chocolats** : excellents chocolats équitables, à offrir et à s'offrir pour Noël !

Toute personne souhaitant commander des chocolats peut dès à présent et jusqu'au 16 novembre, s'adresser aux parents d'élèves de l'école. Contact de Claire BIHOËS : 06 28 57 11 44 et adresse électronique de l'Amicale amicaleseglien@gmail.com

L'Entente Sportive Séglien



En cette nouvelle saison qui démarre, nous avons le plaisir de vous annoncer que notre pari de créer une seconde équipe a été un succès !

Pour cela un gros travail de recrutement a été effectué cet été, et je remercie les personnes qui y ont contribué.

De nombreux jeunes sont arrivés et certains anciens ont rechaussé les crampons pour leur plus grand plaisir !

L'objectif cette année est le maintien en D3 pour l'équipe première, et plus si affinités !

Pour notre équipe B qui évolue en D4, ce sera le plaisir de jouer tout en y mettant du sérieux et de la conviction !

Je pense que nous avons un bon potentiel, et il faut que la mayonnaise prenne entre les jeunes et les plus anciens ! L'ambiance reste inchangée.

L'effectif du club est d'une quarantaine de joueurs.

N'hésitez pas, si vous le souhaitez, à venir grossir les rangs, vous serez tous les bienvenus.

Notre habituelle « omelette/frites » aura lieu le 4 novembre, vous êtes donc conviés à venir déguster un bon repas fait maison et préparé avec amour.

Je tenais à remercier tous les bénévoles et supporters et vous souhaite une agréable saison dans notre petit club au grand cœur .

Yoann Le Puil



Club des Loisirs

Les activités ont repris au club par les jeux de cartes le mercredi 6 septembre. Un goûter a également été organisé le 20 septembre. Le 8 octobre, le dernier fest-dé de l'année, animé par Martial Le Cunff, a été un succès.

Le 12 octobre, les adhérents du club sont allés en bus à Guisriff, pour le repas interclubs. Sept clubs ont participé à ce moment convivial.

Le 11 juillet, nous avons visité la ville de Dinan avec un guide. Nous avons partagé un excellent repas au restaurant après une croisière sur la Rance depuis Saint-Malo jusqu'à Dinan dans la matinée. L'après-midi, nous avons pu admirer les très beaux édifices de la ville. Nous avons passé une très agréable journée culturelle et distrayante.

Marie CHRISTIEN.



*Danseurs
lors du
fest-dé du
8 octobre*



Fêtes locales



Tire à la corde

Les fêtes locales ont ravi le public. Elles ont commencé le samedi avec les concours de boules et palets par un temps mitigé. Huit équipes aux palets et seize triplettes aux boules.

Le dimanche, l'interclochers entre Séglien et Langoëlan a été un succès. C'est avec un beau soleil que les épreuves se sont disputées : courses en sac, courses de garçons de café, lancer d'œufs, tirs à la corde... Elles se sont terminés par un match nul 4-4. Certaines personnes qui n'avaient pas goûté à un bon bain dans la piscine à 16°C n'y ont pas échappé !

La journée s'est terminée par le tirage de la tombola. Le premier lot, la Box, a été gagnée par Serge SYLVESTRE de Séglien, la tablette par Bruno LE PUIL de Lignol, et l'extracteur de fruits par Eric LE BAIL de Plumélia.

Le Comité des Fêtes



Saut dans la piscine

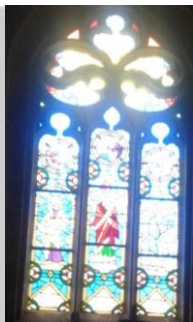


Lancer d'œufs

Les pardons



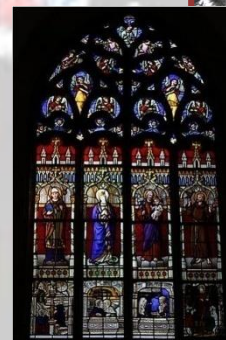
Le baptême de la petite Gwendoline



Saint-Germain



Locmaria



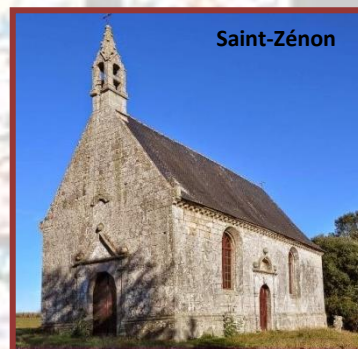
Ce ne sont pas moins de 1 200 pardons qui sont chaque année fêtés en Bretagne, et cet été encore, notre commune y a accueilli une multitude d'habituels.

Le Pardon trouve ses origines dans les confréries qui divisaient les paroisses en quartiers : chacune se mettait sous la protection d'un saint et lui portait une dévotion particulière.

Les habitants du quartier se devaient aide et assistance au sein de la confrérie : ils se réunissaient une ou deux fois par an pour rétablir leur unité et se donner un pardon mutuel.

À partir du XVe siècle, la construction des églises permit les premiers pèlerinages : de grandes assemblées se réunissaient en des messes solennelles et en des processions pour obtenir le pardon des péchés, les indulgences, exécuter un vœu ou encore demander des grâces.

Traditions vivantes mêlant folklore et sacralité, les pardons sont donc bien une racine pour l'identité bretonne.



Saint-Zénon



Le Clandy



Saint-Jean



Notre Dame de Lorette

Liste des associations de Séglien (à jour du 20/10/2017)

Nom de l'association	Président (e)	Comment nous joindre	Type d'activité	Lieux – horaires
Club des loisirs	Marie CHRISTIEN	Pourvelin – 56160 Séglien 02.97.28.00.91 Marie.christien@orange.fr	- Jeux de cartes - Goûter - Repas - Fest Dei - Sortie	Salle multifonctions Les 1ers mercredis de chaque mois Salle polyvalente « Jean Fichet » 1 mercredi dans l'année 3 mercredis dans l'année 3 dimanches dans l'année 1 fois dans l'année
Amicale Laïque	Claire BIHOES	06.28.57.11.44 amicaleseglien@gmail.com	Repas – Rando – Halloween – Kermesse – Chasse à l'œuf etc . . .	
Comité des fêtes	Mikaëll BROUSSOT Jérôme THOIMAS	02.97.28.04.57 thualmichele@orange.fr	- Fêtes locales	
Entente sportive E.S Séglien	Yoann LE PUILL	2 rue des rosiers – 56160 Séglien vannessalepuill@gmail.com	Football	- Entraînements le vendredi soir - Matches le dimanche
Diane Séglianaise	Patrick POMME	Toulbroët – 56160 Séglien 09.60.14.56.48 brigittepomme@orange.fr	Chasse	Du 15 août au 15 mars Les jeudis – dimanches – jours fériés
Comité paroissial	Marie-Thérèse GREVES	16 rue du Clandy – 56160 Séglien 02.97.28.00.28	- Pardon de Notre Dame de Lorette - Repas de crêpes pour la journée du Tiers monde	
Les Amis de l'Oratoire	Antoine GREVES	16 rue du Clandy – 56160 Séglien 02.97.28.00.28	- Pardon du Clandy	
Comité de Locmaria	Claire BIHOES	06.28.57.11.44	- Pardon de Locmaria	
Comité de Saint-Germain	Mikaëll BROUSSOT	10 rue du Stade - 56160 Séglien	- Pardon de Saint-Germain	
Comité de Saint-Jean	Morgane AUGRE	Guergomel – 56160 Séglien	- Pardon de Saint-Jean	
Plijadur ba' r vro Pourlet	Fabienne LE BARON	Coët en Fao – 56160 Séglien 02.97.28.03.82 Lebaron.fabienne@orange.fr	Cours de danse bretonne	Salle polyvalente « Jean Fichet » à 19h Le mardi soir (hors période de vacances scolaires) Et tous les 1ers mardi des vacances scolaires
Les Anciens Combattants (UNC)	Gaston LE FUR	19 rue Yves le Calvé – 56160 Séglien 02.97.28.00.89	Commémorations	
Séglien Culture et Loisirs	Marie-Thérèse LE ROUZIC	Mangouarec – 56160 Séglien 02.97.28.03.83	- Cinéma - Echange des savoirs - Marche - Sorties culturelles (visites de Musées, de monuments, spectacles etc . . .)	- 2 ^{ème} jeudi de chaque mois à la salle Cinéroch à Guéméné à 14h - Mercredi tous les quinze jours à la salle multifonctions à 14h - Tous les quinze jours autres mercredi – Rassemblement à 14h à la salle polyvalente « Jean Fichet ». - A déterminer.
GROG	Dominique LE MORZADEC	Kermadio – 56160 Séglien d.lemorzadec@orange.fr	- Promouvoir l'histoire du Morbihan Ouest, expositions et animations historiques.	

PLIJADUR BA'R VRO POURLET

Calendrier des cours de danses bretonnes :

19 septembre 2017
26 septembre

3 octobre
10 octobre
17 octobre
24 octobre

7 novembre
14 novembre
21 novembre
28 novembre

5 décembre
12 décembre
19 décembre
27 décembre

9 janvier 2018
16 janvier
23 janvier
30 janvier

6 février
13 février
20 février
27 février

13 mars
20 mars
27 mars

4 avril
11 avril
25 avril

3 mai
10 mai
17 mai
24 mai



Nous avons proposé des initiations à la danse bretonne pendant l'après-midi du dimanche 27 août, à la Maison de l'Andouille à Guéméné-sur-Scorff. Pour l'occasion, nous étions accompagnés par des musiciennes de Mûr de Bretagne (bombarde et binou) et un sonneur de Saint Nicolas du Pélem (clarinette). Des initiations qui ont été largement appréciées par tous, débutants, connaisseurs, touristes ou locaux et ce malgré une chaleur accablante.

La reprise des cours de danse bretonne est effective depuis le mardi 19 septembre. Pour la sixième année consécutive, Jonathan LE GUENNEC nous donne les cours, toujours le mardi soir, de 19 heures à 20h30.

Actuellement, nous sommes une trentaine d'adhérents dans l'association. Les danseurs viennent de Langoëlan, Cléguérec, Ploërdut, Locmalo, Persquen, Pontivy et bien sûr Séglien. Cette saison, il y a peu de débutants en danse, ce qui va nous permettre d'approfondir nos connaissances sur les danses locales (gavotte Pourlet, laridé Pontivy, Fisel, Kosterc'hoëd, etc.) mais aussi de mettre l'accent sur d'autres terroirs de Bretagne.

Pour adhérer à l'association, c'est facile, et ce même si vous ne dansez pas, c'est juste deux euros !!
Une façon simple de nous soutenir dans nos activités et projets.

Contacts : lebaron.fabienne@orange.fr , tél : 02 97 28 03 82

Fabienne LE BARON



Course cycliste



Dans le cadre des 4 jours cyclistes de Plouay, la course "Bretagne Classic Ouest-France" est passée à Séglien dimanche 27 août, un peu avant midi.

Les ségliennais du Comité des Fêtes s'étaient postés aux abords des routes pour sécuriser le passage des vélos, merci à eux !

Il y avait un peu de public dans le bourg et à différents lieux de passage des coureurs (Locmaria, Bobès...) qui filaient vers Cléguérec, précédés de la caravane qui a lancé aux spectateurs divers petits cadeaux publicitaires pour le plus grand bonheur des enfants.

Pour cette seconde édition de la Bretagne Classic Ouest-France, Elia VIVIANI (IAM CYCLING) s'est imposé au sprint devant Alexander KRISTOFF (TEA KATUSHA) et Sonny COLBRELLI (BAHRAIN MERIDA).



HALLOWEEN

Le samedi 28 octobre, à l'initiative de l'Amicale Laique, près de cinquante enfants étaient réunis à l'occasion de Halloween.

Répartis en trois groupes, les parents les ont accompagnés pour aller frapper aux portes afin de recueillir toutes sortes de friandises.

Cette splendide récolte s'est faite dans la bonne humeur, et a ensuite été partagée équitablement entre tous les petits monstres au cours du goûter offert par la mairie.



Rando Pourlet



Ce jeudi 10 août de nombreux marcheurs se sont réunis à Séglien pour découvrir le patrimoine naturel et historique de Coët en Fao.

La municipalité et l'association d'Animations du Pays Pourlet ont permis à 120 randonneurs de cheminer sur 8 km dans les bois, de faire le tour d'une motte féodale occupée vers le XI^{ème} siècle, d'écouter le testament du seigneur local décédé au XVIII^{ème} siècle.

Les conditions étaient réunies pour que l'événement soit une réussite, les bénévoles ont répondu présents comme la météo.

A l'arrivée, le pot offert par la mairie a permis à tout le monde de partager ses impressions sur les sites traversés pendant l'après-midi et de se donner rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes passionnantes.

Merci à tous.

Les conditions étaient réunies pour que l'événement soit une réussite, les bénévoles ont répondu présents comme la météo.

La Diane Séglianaise

Septembre est pour beaucoup synonyme de fin de vacances, reprise du travail, rentrée scolaire.

Mais pour les quarante trois chasseurs de l' Association de Chasse Communale « La Diane Séglianaise » septembre est synonyme d' ouverture de la saison.

Le samedi 16 septembre a eu lieu la remise des cartes de la saison 2017/2018 à la maison de la chasse. C'est toujours l'occasion de se retrouver après une longue trêve de six mois. L'excitation et l'impatience sont palpables ; l'un y va de son histoire qu'il a déjà racontée dix fois, l'autre vante les mérites de son nouveau chien, un autre signale un animal qu'il a vu.

Mais qu'auront-ils à chasser ?

La perdrix et le faisan ayant disparu à l'état sauvage, des lâchers auront lieu tout au long de la saison. Une tentative de repeuplement du faisan commun est en cours sur la commune. Depuis deux ans les membres de l'association élèvent des faisandeaux de souche sauvage fournis par la fédération des chasseurs du Morbihan. Devenus adultes ils sont lâchés sur le terrain en espérant des futures couvées. Ce faisan est évidemment interdit de tir.



La population du lièvre reste fragile malgré une hausse sensible de l'animal recensé lors des comptages effectués courant décembre 2016. Trois lièvres pourront être prélevés cette saison.

Le renard est sujet depuis plusieurs années à une épidémie de gale. Sa population a très largement diminué. Ce parasite peut, à terme, poser un problème sanitaire envers le bétail. Aujourd'hui quelque cas de gale ont été observés sur le chevreuil mais aucun cas de transmission sur les animaux d'élevage.

La population du chevreuil est stable et bien portante sur la commune.

Quant au sanglier, gibier roi pour les chasseurs aux chiens courants, reste rare sur la commune. Pas ou peu de dégâts ont été signalés sur les cultures (et c'est tant mieux). La recherche de la « bête noire » s'annonce déjà longue et fastidieuse.

Le président souhaite une excellente saison à tous les membres de L'ACC .



Sortie des jeunes

Treize jeunes de huit à douze ans se sont rendus à la maison de la chauve-souris à Kernasclédén le vendredi 27 octobre, de 14h00 à 17h30.

Accompagnés de Caroline et Eliane LE MORZADEC, Vanessa LE PUIL et Sandrine LE FUR, ils ont découvert l'univers des chauve-souris grâce à leur animateur Erwan.

Après un petit tour dans l'église où logent les chauve-souris, les enfants ont observé les endroits par lesquels elles passent pour accéder au grenier de l'église et en sortent pour chasser les insectes durant la nuit.

Les enfants ont participé avec joie à un jeu de rôles permettant de comprendre comment les chauve-souris se servent des ultrasons émis par elles puis répercutés sur les insectes pour les localiser et les manger.

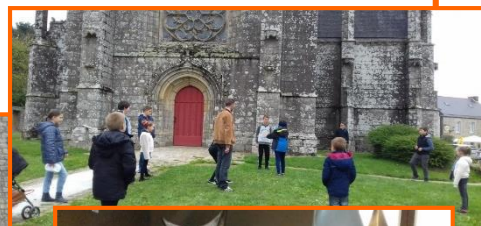
Ensuite, à l'intérieur de l'écomusée, plusieurs expériences avec le matériel mis en place et l'observation de maquettes, de petits films, de corps de chauve-souris et d'insectes, les enfants ont pu découvrir de manière ludique et active le mode de vie des chauve-souris, l'hibernation, leurs caractéristiques physiques,

différentes espèces et surtout mettre ainsi en avant la nécessité de les protéger.

Tout en haut du musée, dans le grenier aménagé et décoré à cet effet, un jeu dans l'obscurité a réjoui le petit groupe : chercher un maximum de chauve-souris (fictives) avec une petite lampe-torche ! Il y en avait trente et une au total !

Les enfants ont ensuite partagé le goûter avec l'animateur et le directeur du centre avant d'aller admirer l'exposition temporaire composée de tableaux humoristiques de chauve-souris, dessinés aux crayons de couleurs pour ce bel après-midi.

La mairie de Séglien aide à l'organisation du covoiturage et finance une partie de l'activité et le goûter. Merci aux accompagnatrices !



Annonces et brèves

Du 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2018



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE. UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

Ouverture d'un point de vente **SNCF** dans la « boutique côté Tourisme » de l'Office de Tourisme de Pontivy Communauté depuis le mois de Juin.

La Boutique Côté Tourisme : Boutique SNCF
21 Quai Presbourg – 56300 PONTIVY

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Titres de transport en vente : lignes régionales bus et trains TER (trajet simple, abonnement hebdomadaire, mensuel ou carnet de 10 tickets), trains grandes lignes France et Europe, cartes de réductions (senior, week-end, jeunes, enfants +), billets congés annuels... Les services proposés sont identiques à ceux d'une gare.



LIGNE TIM 14
Guéméné/Scorff - Pontivy
TAILLARD



Infos
0 800 81 01 58



• Les Réseaux TER - Services Clients
B.P. 400 - 56000 VANNES CEDEX
• Nos horaires d'été sont publiés sur www.taillard.fr
• Les horaires d'été sont publiés sur www.taillard.fr



Horaires d'ouverture :

- Le lundi : de 7h45 à 10h00
- Du mardi au dimanche : de 7h45 à 11h45
- Fermée les jours fériés

02.97.28.02.23

Vous y trouverez :

- épicerie salée et sucrée
- fruits et légumes de saison
- produits frais (produits laitiers, œufs,...)
- boissons
- pain et viennoiseries (tous les jours)
- pâtisseries les samedis et dimanches (sur commande)
 - charcuterie + viande de porc provenant du « Porc du Breuil » Cléguerec
 - commande à passer auprès de Carine avant le mardi 11h30
 - livraison le vendredi matin (dès 8h00) avec possibilité de mise sous vide

Dépôt de journaux :

- Ouest-France (tous les jours)
- Pontivy Journal (le vendredi)

Le car de la ligne TIM 14 assure quotidiennement la liaison entre Guéméné-sur-Scorff et Pontivy en desservant la commune de Séglien. Pour 2 € seulement, vous pouvez vous rendre au travail, faire vos achats ou pratiquer vos loisirs (piscine, etc..). Des départs réguliers ont lieu en face de la Mairie de Séglien.

Pour un usage régulier des transports, vous pouvez opter pour un **abonnement mensuel** ou annuel ou encore acheter des **cartes 10 voyages (15 € la carte)**.

Le car est accessible également aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site internet autocars.transportstaillard.fr ou appeler au 02-96-38-04-16. Vous trouverez également des fiches horaires en mairie de Guéméné-sur-Scorff ou à l'office de tourisme.

① Vendeurs de calendriers - mise en garde- vols par ruse

La fin de l'année approche.

Des personnes mal intentionnées se présentent déjà au domicile des habitants et tentent de vendre des calendriers en se faisant passer pour ce qu'elles ne sont pas (par exemple se disant représenter les sapeurs-pompiers, la mairie, des associations caritatives, etc.)

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime qui est généralement une personne vulnérable. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur.

N'ouvrez qu'aux personnes dont vous êtes formellement certain de la qualité (agents de la Poste, Sapeurs-Pompiers en tenue...).

Ci-dessous, quelques mesures simples de vigilance à appliquer.

N'hésitez pas à en parler aux seniors de votre entourage qui sont le plus souvent pris pour cibles, notamment lorsqu'ils vivent seuls.

En cas de démarchage abusif, de comportements suspects d'individus, n'hésitez pas à en informer votre brigade de gendarmerie en composant le : **17**.

Vols par ruse : ayez les bons réflexes !

- Évitez de faire entrer chez vous un inconnu
- Équipez votre porte d'entrée d'un entrebâilleur
- Demandez à vous faire présenter une carte professionnelle
- Ne laissez pas la personne sans surveillance
- Ne révélez pas l'emplacement de vos objets de valeur ni de votre argent
- De manière générale, ne conservez pas de sommes d'argent importantes à votre domicile
- Sensibilisez les personnes vulnérables de votre entourage à ce type de vols

EN CAS D'URGENCE OU DE DOUTE, COMPOSER LE 17



② Vols à la roulotte- mise en garde pour les automobilistes

Les gendarmes de la Communauté de Brigade de Pontivy lancent un appel à la vigilance aux automobilistes sur le risque de vols à la roulotte et délivrent quelques conseils. Le vol à la roulotte est le vol d'objets ou d'accessoires dans un véhicule en stationnement. Le « roulottier » s'arrange généralement pour agir pendant que le véhicule n'est pas occupé afin de dérober tout objet de valeur : argent liquide, papiers, chéquiers, GPS, téléphones portables, ordinateurs portables, vêtements de marque, etc.

Même équipées d'un système d'alarme, les voitures résistent assez peu à ce type de vol d'opportunité.

Toutefois quelques conseils simples à appliquer peuvent les empêcher.

Vols à la roulotte, ayez les bons réflexes !

- Vérifiez que le véhicule en stationnement soit correctement verrouillé.
- Dans la mesure du possible, évitez de stationner dans un lieu isolé, ou mal éclairé la nuit.
- Soyez particulièrement vigilant lorsque vous stationnez sur de grands parkings (type supermarchés) ou en marge de grands rassemblements.
- Ne laissez dans votre véhicule aucun objet tentant.
- Évitez de placer sur les fauteuils des objets apparents, à la vue des passants. Y compris les nouveaux achats lors de vos courses.
- De manière générale, ne laissez pas d'objets de valeur dans votre véhicule. Les voleurs vérifient sous les sièges et dans la boîte à gants.

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 17 DEPUIS UN TÉLÉPHONE PORTABLE.

Si vous êtes victime d'un vol à la roulotte : rendez-vous à la brigade de gendarmerie en veillant à ne pas toucher aux endroits où le voleur aurait pu laisser des traces. Le relevé d'indices est systématique en cas de dépôt de plainte.



NOVEMBRE	
Samedi 4 novembre	Repas du Club de Foot – bal disco
Samedi 4 novembre	Repas de crêpes solidaire à 12 heures, ancienne école St-Joseph
Mercredi 7 novembre	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Vendredi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice de 1918
Mercredi 16 novembre	Date limite des commandes de chocolats de Noël - Amicale Laïque
Mardi 21 novembre	Conférence M.S.A. sur la Maladie de Lyme salle Jean Fichet - ?? H??
Sam. 25 et dim. 26 novembre	Marché de Noël et « troc et puces » salle Jean Fichet
DECEMBRE	
Mercredi 6 décembre	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Courant décembre (non défini)	Arbre de Noël de l'école « Arc-en-ciel »
JANVIER 2018	
Mercredi 3 janvier	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Samedi 6 janvier	Vœux de la Municipalité
Mercredi 17 janvier	Repas du Club des Loisirs
FEVRIER 2018	
Samedi 10 février	Repas de l'Amicale Laïque
Mercredi 7 février	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Vendredi 23 février	Rencontre Danses Bretonnes Plijadur ar Vro Pourlet

Infos pratiques



Mairie :

1, rue Yves Le Calvé
56160 Séglien

Tél : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94.

Mel : mairie.seglien@wanadoo.fr

Site web : www.seglien.fr

Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-17h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / fermée

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

Permanence du Maire uniquement sur rendez vous

le samedi de 9h à 12h.

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles. Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service.

Vous voulez annoncer un événement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :

32.37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :

39.19

Centre anti-poison :

02.99.59.22.22

Drogue info-service :

0800 23.13.13

Référent frelon asiatique :

09.60.14.56.48

Les commerçants et artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.

Saint-Germain



Treusar

Les fontaines accueillent aujourd'hui encore, toutes celles et ceux venus faire leurs dévotions à la fontaine et boire ce liquide miraculeux qui sort de la source.

Ailleurs on viendra secrètement interroger la fontaine dans l'espoir d'y trouver les oracles les plus à même d'apporter une réponse à des questions le plus souvent avec l'espoir d'une union heureuse, le miracle d'une naissance, les probabilités de réussite d'un projet ou de guérisons salvatrices.

A cause de la nature de son sous-sol granitique et de son climat, c'est en Bretagne qu'on en rencontre le plus grand nombre. Le promeneur trouvera soit une simple source jaillissant du sol, soit un véritable monument dans lequel sont réservées une ou plusieurs niches qui abritent une statue du protecteur de la fontaine.

Un bassin situé devant la construction reçoit la précieuse eau qui s'écoule par un canal et rejoint par gravitation l'hydrologie naturelle.

Coet en Fao (autrefois nommée « Temple des Nymphes »)



Kermadio-Izellan
M.-Ch. ROUÉ



Particulier

Locmaria



Le culte de l'eau en Bretagne se perd dans la nuit des temps et il faudrait sans doute remonter jusqu'à la préhistoire pour en retrouver la genèse.

Mais les sources, là où jaillissait l'eau ô combien précieuse et rare et symbole de la vie, avaient une signification particulière et les Bretons leur prêtaient souvent des vertus curatives et régénératrices.

Si plusieurs de ces fontaines portent aujourd'hui le nom d'un saint, d'autres conservent encore leur ancienne désignation celtique comme lieu de séjour de divinités telles les fées, d'où les noms de « Fontaines aux fées » que l'on rencontre fréquemment.

Pour remercier la fontaine de ses bienfaits salutaires, on y jetait une offrande. Il suffit de regarder attentivement pour voir au fond du bassin quelques pièces de monnaies de différentes époques, des épingles et même des clous.